

DOSSIER DE PRÉSENTATION

TRÉSORERIE AIX CH

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Nouveau réseau de proximité (NRP) de la direction régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône, la gestion des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) des trésoreries de Marignane, de Lambesc et Salon-de-Provence est transférée à la trésorerie Aix établissements hospitaliers.

La centralisation de la gestion des ESMS dans un poste spécialisé hospitalier, doté de dix emplois, doit permettre d'en optimiser la gestion.

1.2 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les effectifs concernés par ce déménagement sont présentés ci-après.

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/01/2021)				
	A+	A	B/C	Total
Trésorerie Marignane (ESMS)*	1	1	7 (5 + 2)	9
Trésorerie Lambesc (ESMS)*	1		3 (1 + 2)	4
Trésorerie Salon (EPS)**	1	2	14 (8 + 6)	17
Trésorerie Aix établissements hospitaliers	1	3	20 (11 + 9)	24
Postes de travail à implanter				
	A+	A	B/C	Total
Trésorerie Aix établissements hospitaliers	1	3	26	30
Total				

* Le transfert des budgets ESMS des trésoreries de Marignane et Lambesc ne donnera lieu à aucun transfert d'emploi.

** Transfert de 6 emplois B et C vers la trésorerie d'Aix établissements hospitaliers. Les autres emplois, hormis l'emploi de cadre A+ réservé à la création des CDL, seront transférés au SGC d'Arles.

2. LA CONDUITE DU PROJET

2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel national des opérations liées au nouveau réseau de proximité est confié à une direction de projet dédiée.

Le pilotage opérationnel local est assuré par les **référents locaux NRP**, en coordination avec la délégation du directeur général Sud-Est Outre-Mer :

- jusqu'au 31/08/2020 : Bernard BRIERE, délégué spécial du directeur régional et Anne CREVEL, chef du Cabinet/Communication ;
- depuis le 01/09/2020 : Jean-Louis BOTTO, directeur adjoint du pôle pilotage et ressources et Anne CREVEL, chef du Cabinet-Communication et responsable de la division stratégie–contrôle de gestion–qualité de service.

Dès le lancement du projet, une **équipe projet** composée des membres du CODIR et du responsable de la division stratégie–contrôle de gestion–qualité de service a par ailleurs été mise en place par le directeur régional. Ce comité se réunit selon une périodicité hebdomadaire, pour assurer le pilotage stratégique et opérationnel du projet de la DRFiP PACA/13.

La programmation et le suivi des travaux sont réalisés par le pôle pilotage et ressources et plus particulièrement par la division budget, informatique, logistique et par la division de l'immobilier et des conditions de vie au travail.

Le calendrier du projet

Phase de concertation	Envoi du projet de la direction locale aux parlementaires, au président du conseil départemental et au représentant de l'association des Maires.	06/06/2019
	Présentation du projet initial (carte V0) aux élus (sénateurs, députés, maires, EPCI) de l'arrondissement d'Aix.	09/07/2019
	Communication du projet de charte d'engagement du nouveau réseau des finances publiques du département des Bouches-du-Rhône au conseil départemental des Bouches-du-Rhône.	19/12/2019
	Présentation du projet modifié aux maires du département lors d'une réunion co-pilotée avec l'Union des maires et communication de la carte V1 (projet de	21/01/2020

	<p>carte de novembre 2019).</p> <p>Courrier adressé à l'ensemble des élus du département et présentation de la carte V2 (projet de carte de juin 2020).</p> <p>Présentation du projet NRP aux maires lors de réunions organisées par la Préfecture des Bouches-du-Rhône.</p>	<p>27/07/2020</p> <p>03/09/2020; 04/09/2020; 09/09/2020</p>
	<p>Diffusion du projet et des cartes associées auprès des représentants du personnel et des cadres et agents du réseau.</p> <p>Présentation du projet à l'Association des comptables (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation du projet aux cadres (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation du projet aux représentants du personnel (carte V0 de juin 2019).</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial à l'Association des comptables (carte V1 de novembre 2019).</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial (carte V1 de novembre 2019)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux représentants du personnel (carte V1 de novembre 2019)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial à l'Association des comptables (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux cadres (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation des modifications apportées au projet initial aux représentants du personnel (carte V2 de juin 2020)</p> <p>Présentation aux acteurs sociaux du département (médecins de prévention, assistantes sociales et ISST)</p>	<p>06/06/2019</p> <p>17/07/2019</p> <p>11/06/2019</p> <p>11 et 12/06/2019</p> <p>18/11/2019</p> <p>19/11/2019</p> <p>20/11/2019</p> <p>25/06/2020</p> <p>16/07/2020</p> <p>17/07/2020</p> <p>20/10/2020</p>
	<p>Visites de terrain</p>	<p>À venir</p>
	<p>Groupes de travail et réunions informelles</p>	<p>Groupes de réflexion thématiques (de septembre à novembre 2019)</p>

L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables des services concernés	16/02/2021
Les étapes à venir	Vote en comité technique local	23/03/2021 (1ère convocation)
	Installation des agents	01/09/2021

2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Au plan national

Après des personnels concernés	<p>Messages du ministre et du directeur général en ligne sur Ulysse national.</p> <p>Ouverture d'un nouvel espace « Nouveau réseau de proximité » sur l'intranet Ulysse national, au sein duquel les agents peuvent trouver les dernières actualités sur le projet, les réponses à leurs questions les plus courantes via des documents « questions/réponses » sur les différents aspects du projet, les cartes des projets ainsi que la liste des référents NRP.</p>
Après des instances du dialogue social	<p>Réunions CT au cours du premier semestre 2019.</p> <p>Groupes de travail en septembre 2019 sur la nouvelle organisation du réseau déconcentré SPL, sur le volet RH du nouveau réseau de proximité, sur la démarche stratégique et le nouveau réseau de proximité.</p> <p>CTR réuni en formation CHS-CT le 20 septembre 2019 et, en seconde convocation le 3 octobre 2019, afin de présenter la méthode de prise en compte dans les différents projets de réorganisation relatifs au nouveau réseau de proximité des conséquences en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail.</p>

Au plan local

Après des personnels concernés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Depuis juin 2019, mise en place d'un espace pérenne sur l'intranet local Ulysse 13 où est déposée toute la documentation utile pour les agents. 2. Ouverture d'une boîte fonctionnelle locale de type « nouveaureseau13@dgfip.finances.gouv.fr » depuis juin 2019 où chaque agent peut poser la question de son choix à laquelle le référent NRP est chargé de répondre. 3. Services des Ressources humaines local mobilisé et à la
--------------------------------	---

disposition de tout agent désirant évoquer sa situation individuelle au regard du projet et de ses conséquences professionnelles et personnelles pour l'agent.

4. Messages du directeur régional sur Ulysse local 13 en date du 6/06/2019, du 13/06/2019, du 12/07/2019, du 23/09/2019, du 21/11/2019, du 24/09/2020.

5. Réunions de l'ensemble des cadres supérieurs et/ou des chefs de services : les 11/06/2019, 19/11/2019, 16/07/2020.

6. Mise en place de groupes de réflexion thématiques, de septembre à novembre 2019, associant la direction, les chefs de services et les agents sur les sujets suivants :

Groupe n° 1 : L'accueil de proximité

- les formes de l'accueil de proximité ;
- l'organisation et le fonctionnement de l'accueil de proximité.

Groupe n° 2 : Mise en place des Services de Gestion Comptable (SGC) et des Conseils aux Décideurs Locaux (CDL) : périmètre et champ d'intervention

- les périmètres fonctionnels respectifs et l'articulation entre SGC et CDL ;
- les relations ordonnateurs, comptables et CDL ;
- les CDL : modalités d'implantation, pilotage.

Groupe n° 3 : Mise en place des Services de Gestion Comptable : organisation du travail au sein des SGC

- organisation et fonctionnement interne ;
- les relations avec les ordonnateurs.

Groupe n° 4 : Les SIE

- organisation et fonctionnement interne du SIE ;
- le travail à distance dans le SIE.

Groupe n° 5 : Les SIP

- organisation et fonctionnement du SIP ;
- liaisons avec les autres services de la DGFIP.

7. Visites des structures concernées :

À venir

8. Mise en place de GT métiers et opérationnels avec les chefs de services, en charge d'associer les agents de leur service à chaque étape des GT :

Séance plénière le 16/02/2021

GT métier SGC n°1 le 16/02/2021 (pilotage PESAP)

GT métier SGC n°2 : le 09/03/2021

	GT opérationnels (pilotage PPR): le 19/03/2021 et à venir
Auprès des instances du dialogue social	<p>Invitation des représentants des personnels à des réunions informelles : les 11 et 12/06/2019, 20/11/2019 et 17/07/2020</p> <p>CTL du 13/11/2019 CTL du 16/01/2020 CTL du 15/09/2020 CTL du 15/10/2020 CTL du 23/03/2021</p>

2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les responsables des services concernés par les opérations de restructuration assurent, en lien avec la direction, l'information des agents sur les volets métiers, logistiques, immobiliers et en matière de ressources humaines.

Chaque GT opérationnel permet de formaliser les questions et les réponses apportées.

Les entretiens individuels des agents avec la Division RH, dont les missions EPS/ESMS sont transférées vers la Trésorerie Aix établissements hospitaliers, afin de connaître leurs intentions en termes de mobilités géographique et fonctionnelle se sont tenus les 5 et 10 février 2021.

2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

L'ensemble des services de la direction est mobilisé pour la mise en œuvre opérationnelle de la nouvelle structure.

3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel

La gestion du centre hospitalier de Salon-de-Provence, de deux EHPAD (EHPADI Jardin ensoleillé Lambesc, EHPAD Marignane) et de l'établissement IME Le Colombier de la Roque-d'Anthéron est transférée vers la trésorerie Aix établissements hospitaliers.

Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie Aix établissements hospitaliers	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h	Du lundi au vendredi 8h30 – 12 h
Trésorerie Salon-de-Provence	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 8h30 – 12 h	Fermée

Durée et horaires de travail

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie Aix établissements hospitaliers	Début et fin de la plage variable : 7h15 - 18h45	Idem
Trésorerie Salon-de-Provence	Début et fin de la plage variable : 7h15 - 18h45	Fermée

→ Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie Aix établissements hospitaliers	Carte APETIZ	Idem
Trésorerie Salon-de-Provence	Carte APETIZ	Fermée

Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
Trésorerie Aix établissements hospitaliers	Parking de l'hôpital : 14 places	Parking de l'hôpital : 14 places
Trésorerie Salon-de-Provence		Fermée

Modification du trajet domicile-travail

TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES

	AIX	SALON	
AIX		37 km	
SALON	37km		

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
Trésorerie Salon	14	1	

SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
SALON – AIX	X	

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL

La trésorerie d'Aix établissements hospitaliers restera implantée dans ses locaux actuels, situés au 1^{er} étage du bâtiment administratif du CHIAP.

Ces locaux, d'une surface d'environ 475 m², dont 350 m² de bureaux, ont été entièrement rénovés par les services de l'hôpital en 2018, afin d'accueillir les services de la trésorerie, auparavant situés dans un bâtiment médical.

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS

L'arrivée des agents en provenance de la trésorerie de Salon-de-Provence nécessitera quelques opérations de logistiques :

- Informatique, téléphonie : le dispositif informatique est insuffisant à ce jour, un prestataire interviendra pour la pose de prises informatiques et électriques. L'autocom de l'hôpital, sur lequel est connecté la trésorerie, est en mesure de faire face au besoin des nouveaux agents . Des postes supplémentaires seront acheminés sur site.
- Mopieur : un nouveau mopieur sera installé dans le poste.
- Mobilier : le service dispose déjà de mobiliers, mais en nombre insuffisant. Un inventaire du besoin sera adressé à la division le plus rapidement possible, y compris pour l'installation des archives vivantes en provenance de Lambesc, Salon et Marignane.
- Archives : le poste a déjà procédé au déblaiement de ses salles d'archives, il n'y a pas d'opération particulière à mener à ce sujet.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)				
	A+	A	B/C	Total
Trésorerie SALON			6	6
Total				

4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme indiqué précédemment, le transfert de la mission ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les agents actuellement sur cette mission en poste comptable. La formation des agents s'appuiera sur le dispositif de formation continue existant en matière de gestion comptable et financière du secteur public local.

4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de la mise en œuvre du SGC peut prétendre dans les conditions habituelles au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement.

Dossier de présentation actualisé au 10/03/2021